

www.dietetique-minceur.org arrive sur la toile

POUR APPRENDRE À BIEN CONSOMMER LES SUBSTITUTS DE REPAS ET EN-CAS HYPERPROTÉINÉS

Parce que les substituts de repas et les en-cas hyperprotéinés ont l'effet souhaité à condition d'être correctement utilisés, le Syndicat de la Diététique Minceur adopte une démarche pédagogique destinée à apporter un éclairage concret sur ces aliments diététiques et la bonne marche à suivre pendant et après un régime hypocalorique destiné à la perte de poids.

Première étape : la mise en ligne du site www.dietetique-minceur.org, au contenu à la fois pratique et complet. L'occasion de guider les internautes dans leur projet minceur et de rappeler les garanties des substituts de repas et en-cas hyperprotéinés en terme de composition. Seuls aliments spécifiquement conçus et donc légitimes pour la perte de poids, ils sont encadrés et reconnus par une réglementation française et européenne¹.

ASTUCES, RECETTES, CONSEILS ET MODE D'EMPLOI...

Dans un contexte de recherche de "perte de poids" ou de "maîtrise du poids"² et de montée en puissance du "nomadisme"³, les aliments diététiques minceur s'imposent comme une solution sûre et adaptée... qu'il convient d'utiliser à bon escient. Simple et pédagogique, le site du Syndicat de la Diététique Minceur permet d'apprendre à les consommer, pour une démarche minceur réussie et des effets durables.

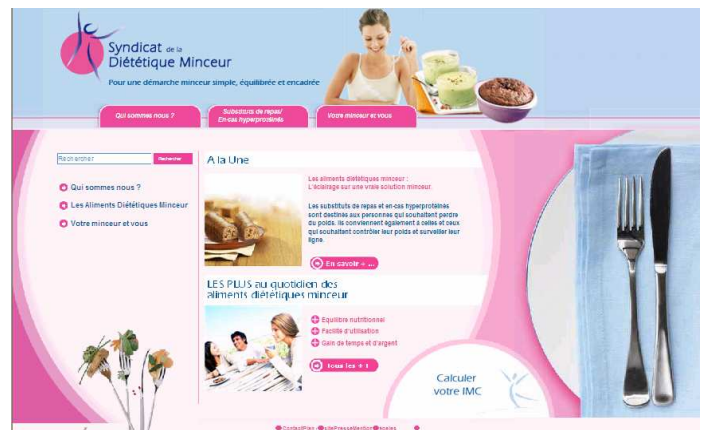
- **Les aliments diététiques minceur :**

Cet espace présente les substituts de repas et en-cas hyperprotéinés, leur réglementation, leurs garanties de sécurité et donne des conseils d'utilisation afin de conserver ligne, vitalité et santé.

- **Votre minceur et vous :**

Une diététicienne propose des menus minceur à base d'en-cas hyperprotéinés "partie de repas" pour conserver plaisir et convivialité, au fil des saisons.

Une rubrique spécifique répond aux principales questions que se posent les personnes surveillant leur poids.



Incontournable : le site propose un calcul fiable de son IMC à réaliser en quelques clics.

RENSEIGNEMENTS PRESSE : AGENCE PASSERELLES

Isabelle Latour-Gervais – Anne Laure Guillaume

Tél. : 05 56 20 66 77 – Fax : 05 56 20 70 20 - Email : dietetique.minceur@passerelles.com

- 1 - 1977 : Réglementation française spécifique sur les produits diététiques de régime destinés à la perte de poids
1996 : Directive européenne relative aux denrées alimentaires destinées à être utilisées dans les régimes hypocaloriques destinés à la perte de poids. Elle renforce la protection du consommateur et la santé publique (garantie de la composition nutritionnelle et d'information du consommateur par des règles très strictes sur l'étiquetage) pour les substituts de repas
1998 : Un arrêté français transpose en droit national la directive européenne en y ajoutant des règles nationales pour les en-cas hypocaloriques
- 2 - 62% des Français souhaitent contrôler voire perdre du poids - "Enquête Syndicat de la Diététique Minceur" état des lieux" sur le déjeuner des Français - Étude omnibus téléphonique réalisée par LH2 les 7 et 8 décembre 2007
- 3 - Le midi en semaine, 14% des Français prennent leur repas au bureau, 6% fréquentent les fast-food et 5% déjeunent en se promenant ou en faisant des courses - *Idem*